

CILVILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert

69003 LYON

cil_villette_pb@yahoo.fr

Déclaré en Préfecture

sous le numéro W691056416

Assemblée générale du Comité d'Intérêt Local Villette-Paul Bert
Mercredi 13 octobre 2021 à 19h , Maison de Quartier

26 membres présents : Mmes, MM. Chantal Arnaud de Vivo, Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Michel Berthomier, Sylvie Caron, Michel Catheland, Bernard Conus, Sylvie Dubois, Joëlle Dupin-Gressier, Nicole Exbrayat, Anne Gabé, Bernard Guellard et Madame, Sylvine Guillon, Philippe Lewita, Josyane Locatelli, Jean-Mehdi Loukili, Marie-France Lutin, Eliane Macarez, Odile Meunier, Bernard et Chantal Michet, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Marie-Claude Roustand, Gilles Vitalis.

3 membres représentés (pouvoirs) :

Mme, MM Georges Guillier, Michel Lirola, Maryvonne Monfort.

8 personnes non-adhérentes : Mmes, MM. Maxime Bouly, Marie-Madeleine Bret, Henri Brun, Nicolas Brusq, Jean-Jacques Daud, Vincenzo Giacomarra, Anne Gravina, Xavier Simond.

Accueil. La séance est présidée par Monsieur Bernard PICHON, Président du CIL qui, dans un premier temps, remercie les personnes présentes. Il salue particulièrement Madame Anne BRUGNERA , députée de la 4ème circonscription du Rhône, puis, un peu plus tard, à son arrivée, Monsieur Bertrand JABOULEY, Président de l'U.C.I.L.

Puis le Président transmet les excuses de Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND, Maire du 3ème arrondissement, retenue par ses obligations.

Présentation des rapports.

- Monsieur Bernard PICHON présente le rapport moral. (voir le document envoyé par internet ou le livret donné au début de l'AG)

Le rapport moral est voté à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés.

- Monsieur Jean-Mehdi LOUKILI, vice-président, présente le rapport d'activités (voir le document envoyé par internet ou le livret donné au début de l'AG)

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés.

- Madame Josyane LOCATELLI, trésorière, présente le rapport financier.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés.

Les cotisations pour 2021-2022 : Il est proposé à l'AG d'annuler la cotisation annuelle pour l'année 2021 et de fixer une cotisation de 10 euros pour l'année 2022. (à régler au début de l'année 2022)

Cette proposition est votée par 28 voix des membres présents ou représentés.

Une abstention.

Élections au Conseil d'administration :

Le Secrétaire rappelle l'article 8 des statuts du CIL qui stipule que le Conseil d'administration compte 12 membres au maximum, élus pour des mandats de trois ans.

A l'heure qu'il est, le Conseil compte 12 personnes. Neuf d'entre elles sont arrivées au terme de leur mandat en 2020 – 2021.

Deux d'entre elles ne briguent pas un nouveau mandat : Mmes Eliane BARTOLI et Sylvine GUILLON .

Les sept autres sont à nouveau candidats pour le mandat 2021 – 2024 . Il s'agit de : Mme, MM. Michel CATHELAND, Bernard CONUS , Sylvie DUBOIS, Bernard GUELLARD, Jean-Mehdi LOUKILI , Bernard PICHON, Gilles VITALIS.

Les deux sièges vacants sont proposés à candidature aux membres adhérents présents. Personne ne se présente.

Les sept candidats qui briguent le renouvellement de leur mandat sont réélus à l'unanimité des membres présents et représentés .

Le nouveau conseil d'administration du CIL comprend donc 10 membres:

Mmes, MM. Michel CATHELAND, Bernard CONUS , Sylvie DUBOIS, Bernard GUELLARD, Philippe LEWITA, Josyane LOCATELLI , Jean-Mehdi LOUKILI , Bernard MICHET , Bernard PICHON, Gilles VITALIS.

Le nouveau Bureau sera élu lors de la réunion du Conseil d'Administration du vendredi soir 22 octobre .

Questions diverses : **Au terme de l'Assemblée Générale statutaire, et en présence de 8 habitants du quartier qui se joignent aux 26 membres du CIL , sont soulevées quelques questions :**

- Une personne s'étonne de la fermeture du tunnel Vivier-Merle et s'enquiert de la date de la réouverture. Gilles Vitalis précise les raisons techniques qui ont conduit à cette fermeture et précise que le tunnel sera rouvert à la mi-novembre.

- Une personne, nouvellement arrivée dans le quartier, déplore l'esthétique prolifération de pneus sur les poteaux ou plots. Sylvie Dubois précise qu'il est possible de signaler la chose sur l'application ***toodego*** (www.toodego.com).

- Une personne s'interroge sur un « bruit » qui court dans le quartier, à savoir la démolition des écoles Pompidou et Mourguet avant la reconstruction d'un unique bâtiment. Madame Anne Brugnera pense que ce projet n'est plus à l'ordre du jour.

- Une personne déplore qu'il n'y ait pas d'affichage électronique sur les arrêts de la ligne de bus C9, avenue Pompidou, ce qui fait que, parfois, des personnes attendent en vain un bus qui ne viendra jamais. Bernard Conus, qui travaille aux TCL, se propose de s'occuper de la chose.

- Monsieur Bertrand Jabouley rappelle l'importance pour notre CIL des consultations relatives au futur BHNS Part-Dieu / Sept Chemins et de l'éventuelle ligne de métro E à la Part-Dieu.

Ces deux sujets seront étudiés en commission Transports, puis validés en CA, pour contribution du CIL à la concertation en cours, engagée par le Sytral...

L'assemblée générale se termine à 20h30 par le verre de l'amitié.

Michel Catheland

Secrétaire du CIL Villette Paul Bert,

le jeudi 14 octobre 2021

***La prochaine réunion mensuelle du CIL aura lieu à la Maison de Quartier
le mercredi 10 novembre 2021 à 19h30.***